

DÉLAIS.	Nos.	SEC.
7 jours.	15	L'interrogatoire que fait subir le juge au débiteur emprisonné sur action civile et qui demande son élargissement, peut être ajourné à pas moins de 7 jours ni plus de 14 jours, à moins que les parties ne conviennent d'un jour plus rapproché..... 145
	16	Un avis doit être donné 7 jours préalablement à l'interrogatoire, au demandeur ou à son procureur ainsi qu'au syndic si le débiteur incarcéré veut obtenir son élargissement..... 145
10 jours.	17	10 jours au moins avant le jour fixé pour la 1ère assemblée des créanciers, le syndic provisoire transmettra par la malle aux créanciers un avis de telle assemblée et une liste des réclamations s'élevant au dessus de \$100..... 4
	18	Si l'acte de composition et décharge est contesté, et que pendant la contestation, quelque paiement ou versement à compter de la composition devient dû aux termes de tel acte, le paiement en sera différé jusqu'à l'expiration de 10 jours à dater du jugement final rendu sur la contestation, et si des procédures en révision ou appel sont commencées, alors jusqu'à l'expiration des 10 jours du prononcé du jugement en Révision ou en Appel suivant le cas..... 96
2 semaines	19	Les avis des assemblées des créanciers et tous les autres avis qui doivent être publiés par annonce sans indication spéciale de la nature de tel avis seront ainsi donnés en les faisant publier pendant 2 semaines dans la <i>Gazette Officielle</i> et de plus, dans la P. Q., dans un journal anglais et dans un journal français chaque fois qu'ils paraîtront..... 117
15 jours.	20	En tout temps avant l'échéance de quelque avance faite sur le gage d'effets du failli, ou dans les 15 jours après, le syndic aura droit de vendre ces effets comme il peut vendre les autres effets du failli..... 10
3 semaines.	21	Le syndic provisoire après que l'acte de cession lui aura été exécuté, convoquera au siège des affaires du failli une assemblée des créanciers du failli pour procéder à la nomination d'un syndic et ce, dans un délai de pas plus de 3 semaines de l'acte de cession..... 2
30 jours.	22	En autres cas où le débiteur est réputé en faillite, se trouve le suivant : s'il a été virtuellement emprisonné pour plus de 30 jours sur action civile fondée sur un contrat pour la somme de \$200 ou plus..... 13

DÉL.  
30 jou

1 mois